

2225

LA PRÉSIDENTE :

Yes. You could leave your documents.

2230

LE COMMISSAIRE WOLFE :

We do have copies of your agreements

2235

MR. SHLOIME PEREL :

I have two additional.

LA PRÉSIDENTE :

2240

Well thank you very much. Fine. J'inviterais maintenant madame Marie-Pierre Durand, s'il vous plaît. Ça va, vous avez tout ce qu'il vous faut?

MME MARIE-PIERRE DURAND :

2245

Oui, oui. Ça devrait aller.

LA PRÉSIDENTE :

Allez-y.

2250

MME MARIE-PIERRE DURAND :

O.K. Moi, cultiver son quartier une vision d'aménagement du développement durable. Marie-Pierre Durand, Les Immeubles L'Équerre.

2255

Alors depuis l'arrivée des premiers colons, le développement et la planification urbaine ont été intimement reliés à l'agriculture et ont amené la subdivision de grandes terres en forme rectangulaire qui caractérisent aujourd'hui la trame urbaine de Montréal. Comme on peut voir sur cette carte de 1872.

2260

Face à cette réalité, nous aimerions porter à l'attention de la commission un des 12 principes de la vision de l'avenir de Pierrefonds-Ouest soit celui de l'intégration de l'agriculture urbaine c'est-à-dire comment faire cohabiter le développement et l'agriculture urbaine.

2265 Le Projet Cap-Nature comprend un territoire de 185 hectares qui constituent une chance incroyable de créer un espace de vie permettant une plus grande intégration de l'agriculture sur une période d'environ 20 ans.

2270 Une des façons de diminuer la frontière entre la ville et la campagne et la conception d'un projet à quatre échelles différentes, alors il y a l'échelle du développement urbain, celle du domaine public, celle de la parcelle privée et celle du bâti.

2275 Alors comme le projet s'étale sur près de 20 ans, il y a plusieurs phases de développement et au cours de ces phases là, il sera possible de, comme au début du siècle, de faire cohabiter les champs de culture maraîchère avec les développements résidentiels de moyenne densité qui sera régi par des baux de courte durée, c'est-à-dire que pendant qu'on développe certains quartiers, d'autres terres pourraient être louées pour faire des, développer des cultures.

2280 S'il est possible d'intégrer une agriculture sur des terres en attente de développement, il est également possible d'envisager cette agriculture sur des espaces traditionnels non utilisés. Alors ici, on peut voir l'emprise du boulevard urbain reliant le boulevard Gouin à l'autoroute 440.

2285 Ça pourrait être une façon de faire de l'agriculture sur des emprises; ça deviendrait une nouvelle forme d'entrée pour l'arrondissement éventuellement, il y aurait des petits jardins accessibles aux citoyens. Donc cette emprise contigüe aux pistes cyclables permettrait des coûts d'entretien moindres et favoriserait la sécurité des lieux.

2290 On sait que lorsqu'il y a des pistes cyclables ou quand il y a des choses chaque côté, les gens diminuent aussi c'est ce qui fait qu'il y a une sécurité.

Nous voyons ici l'aménagement de jardins communautaires dans une ancienne emprise ferroviaire. C'est pour donner un exemple de ce qui était possible de faire même si c'est pas exactement ça ici.

2295 Les promoteurs de Cap-Nature cèderont 23 hectares de terrain dans la ville pour la réalisation de parcs et d'espaces publics alors pourquoi ne pas voir une occasion de permettre aux gens, aux résidents dans les édifices multifamiliaux d'avoir accès à des espaces cultivables par le biais de jardins communautaires.

2300 Cette carte on voit en bas où est-ce qu'il y a plein de rouge, on voit, elle fait clairement ressortir une absence de jardins communautaires dans l'ouest de Montréal. Alors avec un tel aménagement, bien Pierrefonds-Roxboro viendrait s'ajouter aux 97 autres arrondissements qui offrent des espaces communautaires pour les jardins, des choses comme ça.

2305 L'autre échelle, c'est l'échelle du domaine public de l'agriculture, de l'agriculture du domaine public. Alors puisque les rues et les parcs et les emprises publiques constituent une composante majeure du développement de tout ensemble urbain, pourquoi ne pas les utiliser de façon à répondre aux attentes des citoyens et d'améliorer leur environnement.

2310 Actuellement, on est confronté à une importante épidémie de frêne qui ravage les arbres de la Ville de Montréal et cela est causé entre autres par la sélection réduite des arbres dans la planification du domaine public.

2315 Alors pour prévenir cette situation et favoriser l'intégration urbaine dans le futur développement de Cap-Nature, il serait justifier de diminuer les risques par la mise en place d'un véritable écosystème en y plantant dans les emprises de rue, des arbres fruitiers de différentes espèces.

2320 Les premiers bénéficiaires se seraient tous les animaux de la faune actuellement et notamment les populations d'abeilles qui déclinent dangereusement dans les milieux urbains.

2325 Une initiative semblable a été prise à Ste-Anne-de-Bellevue sur une distance de 31 kilomètres. Ici on voit à la Ville de Terrebonne un projet Urbanova qui a également créé des espaces publics en plantant des arbres fruitiers.

2330 Alors, on a l'agriculture à l'échelle du domaine privé également. Si l'agriculture urbaine est envisageable à l'intérieur d'un domaine public bien c'est sûr qu'elle peut l'être également par les citoyens. Alors le Projet Cap-Nature tel que décrit dans le schéma d'aménagement a pour objectif une densité de 35 logements par hectare dans le but de contrer l'étalement urbain et de favoriser un milieu de vie suffisamment peuplé pour permettre les services de proximité et de transport.

2335 Alors parmi les différentes initiatives, il faut encourager la réalisation de jardins privés. Nous croyons également que la Ville devrait permettre aux citoyens de Cap-Nature de posséder des petits animaux de ferme comme des poules avec des poulaillers ou encore des ruches d'abeilles comme proposé par l'organisme Alvéole qu'on peut voir ici.

2340 Il y a plusieurs villes actuellement qui le permettent ces choses. L'agriculture à l'échelle du lot. Par la réglementation, l'arrondissement pourrait aussi favoriser le développement de toits verts comme on peut voir également ici au moyen de système de bacs ou de toitures vertes comme nous le retrouvons au restaurant de l'Hôtel Bonaventure.

L'arrondissement pourrait encourager les résidents d'édifices multifamiliaux à cultiver leurs jardins privés sur le toit également.

2345 Finalement, de manière à assurer l'irrigation de l'ensemble des initiatives privées par la rétention d'eau et sa réutilisation, nous favorisons l'installation de contenants comme on peut voir à gauche pour les édifices à toit plat et l'installation d'un réservoir relié aux gouttières pour les édifices à toit en pente.

2350 En résumé, nous pensons que l'agriculture urbaine est un facteur de développement pour les communautés de demain. Celle-ci représente un enjeu important face à l'accroissement de la population mondiale.

2355 Comme nous l'avons démontré, l'agriculture urbaine doit être planifiée à de différentes échelles afin de répondre aux besoins de la collectivité.

Ceci termine.

LA PRÉSIDENTE :

2360 Juste une petite précision?

MME MARIE-PIERRE DURAND :

2365 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2370 Avant que vous – tout à l'heure vous avez mentionné sur les emprises de rues.

MME MARIE-PIERRE DURAND :

Oui.

2375 **LA PRÉSIDENTE :**

D'une initiative à Ste-Anne-de-Bellevue, alors vous avez parlé de 31 kilomètres?

MME MARIE-PIERRE DURAND :

2380 3.1 kilomètres.

2385

LA PRÉSIDENTE :

3.1 kilomètres. C'est ça que je me disais. Merci.

2390

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

Quel enjeu vous voyez au niveau de la cohabitation de la faune dans les espaces réservés dans les espaces protégés c'est-à-dire les lièvres, les chevreuils et la proposition de projet d'agriculture urbaine?

2395

MME MARIE-PIERRE DURAND :

Je ne comprends pas votre question.

2400

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

Est-ce que ça veut dire que, au niveau bien les chevreuils, les différents types d'oiseaux, est-ce qu'il y a des zones qui devront être clôturées?

2405

MME MARIE-PIERRE DURAND :

Non, pas vraiment, non.

2410

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

Vous ne voyez pas d'enjeux?

MME MARIE-PIERRE DURAND :

2415

Bien c'est sûr qu'il y a...

LE COMMISSAIRE WOLFE:

Des enjeux particuliers.

2420

MME MARIE-PIERRE DURAND :

Pas vraiment, je veux dire, vous savez les lièvres il y en a partout. Moi, j'habite pas à Montréal, j'habite en banlieue à Terrebonne et je vois des lièvres dans ma cour souvent, des fois,

2425 ça peut arriver une fois par année, on peut voir aussi un chevreuil. Alors, non, je n'ai pas de problème avec ça.

2430 C'est sûr que les jardins communautaires d'habitude ils sont clôturés. Mais autrement c'est dans l'emprise publique, les rues puis tout ça, non. Il n'y a aucun problème.

Un chevreuil ne s'aventurera pas sur une rue, en tout cas, je ne penserais pas. Non, peut-être les petits animaux, mais pas les grands.

LA PRÉSIDENTE :

2435 Bien il y a à la fois sur les emprises mais il y a aussi, il y a des lots là qui sont plus proches, des lots qui sont susceptibles de devenir, qui sont déjà zonés résidentiels mais qui sont complètement à proximité de forêt là où il peut y avoir des chevreuils, c'était ça le sens de la question.

2440 **MME MARIE-PIERRE DURAND :**

Bien disons que, si vous aviez le...

2445 **LA PRÉSIDENTE :**

On a des expériences avant avec les chevreuils.

2450 **MME MARIE-PIERRE DURAND :**

Oui, si vous aviez le PPU bien disons qu'on peut voir que la densité est plutôt dans le centre de Pierrefonds et à l'extérieur c'est du résidentiel soit unifamiliale en rangée, triplex ou des choses comme ça, qui permettent de faire de la culture dans sa cour, dans son jardin.

2455 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2460 **MME MARIE-PIERRE DURAND :**

Donc, je ne vois pas puis quand on arrive avec le bois, c'est-à-dire que la forêt, il y a la rue Antoine-Faucon qui sépare la forêt des résidences alors.

2465

LA PRÉSIDENTE :

Il n'y a pas de problème.

2470

MME MARIE-PIERRE DURAND :

Non, il n'y a pas de problème à ce niveau-là, là, la seule chose que je pourrais voir c'est si c'était directement dos à la forêt mais, oui, les animaux pourraient si ils n'ont pas de clôture, s'il y a une haie pourrait éventuellement oui.

2475

LA PRÉSIDENTE :

Moi, j'ai une question qui est peut-être d'un autre ordre. Bon, c'est un projet qui est intéressant d'autant qu'il s'harmonise bien avec un développement qui s'effectuerait sur une vingtaine d'années mais, bon, vous indiquez aussi qu'il s'agirait de baux de courte durée, mais vous savez qu'une fois qu'on autorise des projets de ce type, quand il s'agit d'un moment donné de les enlever pour faire autres choses sur les terres en question, ça devient très très difficile. Je ne parlerai pas de droits acquis, mais il y a des gens qui pensent qu'ils ont des droits acquis même des droits de location acquis. Alors...

2480

2485

MME MARIE-PIERRE DURAND :

Bien c'est pour ça qu'on met de courte durée justement pour ne pas que les gens pensent que c'est un droit acquis.

2490

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2495

MME MARIE-PIERRE DURAND :

Et si jamais, il y a des gens qui veulent se regrouper puis acheter un terrain, je ne vois pas pourquoi qu'ils ne pourraient pas là.

2500

LA PRÉSIDENTE :

À termes, c'est-à-dire, au bout de 20 années, au fur et à mesure que ça va être construit, mais l'agriculture maraîchère va se réduire là tranquillement au fil du temps, comment vous voyez

2505 que ça peut être repris à l'intérieur d'un projet de développement résidentiel à grande échelle comme celui-là?

2510 C'est parce que, il faut voir aussi comment, comment dire, c'est peut-être des préoccupations qui sont de nature plus politique, que peut avoir une mairie, mais quand vous laissez une grande partie de terrain en jardin communautaire et qui tranquillement, les premières années ça va, on en enlève un petit peu, on en enlève un petit peu, puis un moment donné, il n'y en reste plus.

MME MARIE-PIERRE DURAND :

2515 Bien disons.

LA PRÉSIDENTE :

2520 Les citoyens réagissent vis-à-vis de ça. Comment on gère ça là?

MME MARIE-PIERRE DURAND :

2525 Bien les jardins communautaires, ils sont principalement dans les terrains qui sont à friche premièrement.

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2530 **MME MARIE-PIERRE DURAND :**

2535 Donc, et il y en n'a pas énormément de terrains qui sont seulement en friche. Puis plus ça va aller plus les gens vont, en fait, c'est une culture, les gens on a beau dire vous pouvez faire un jardin dans vos cours, s'ils ne le font pas, ils n'iront pas plus faire un jardin communautaire.

2540 Et moi je pense que plus ça va aller, plus les gens vont faire des jardins dans leur cour puis si on permet de faire des jardins sur des toits dans les multifamiliaux, bien ça vient répondre à la demande qu'il pourrait avoir dans les jardins communautaires sur terre, ça serait sur les toits tranquillement.

2545 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, est-ce que vous verriez aussi que dans le développement résidentiel on prévoit des espaces spécifiquement pour ça?

2550 **MME MARIE-PIERRE DURAND :**

Bien disons qu'on peut toujours bonifier le projet, ce n'est pas quelque chose qui nous a été demandé.

2555 **LA PRÉSIDENTE :**

Explicitement.

2560 **MME MARIE-PIERRE DURAND :**

Oui, c'est ça. Mais c'est quelque chose qui peut se regarder.

LA PRÉSIDENTE :

2565 Ça va pour moi merci.

Alors merci beaucoup, Madame Durand. J'inviterais maintenant Monsieur Hayek s'il vous plait.

2570 **M. AL HAYEK :**

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

2575 Bonjour.

M. AL HAYEK :

2580 My presentation today will be a taste of what was in my brief. And the theme I'll be dealing with – I deal with a number of themes in my brief but one of the main themes I have is the inconsistency of the Cap-Nature Project with, well, you'll see with many, many things.